

Compte rendu réunion CSE de Mai 2019

Prévisionnel moteur Juin : 3407 moteurs

Activité partielle: Pas de chômage sur le mois de juin.

Incomplets : 254

Transport urgent : 5600€

Absentéisme : 4.07%

Intérimaires : 35 personnes

Prêt de personnel : 7 salariés à FPT France Garchizy.

Rupture Convention Collective : 24 dossiers en cours (dont 4 finalisées)

Audit Gold : Nous accueillons 2 auditeurs du groupe les 4 et 5 juin afin de nous aider à préparer cette étape majeure dans l'avenir du site.

Questions SUD au CSE

1/ Rumeurs :

- a) on écoute de plus en plus parler de la situation difficile de Madrid, étant notre principal client, pouvez-vous nous en dire plus ?

Pas de reprise à la hauteur de nos espérances, quelques jours de chômages sont prévu en Juin à Madrid.

- b) on écoute aussi qu'il n'y aurait pas de prime vacance enfant cette année, est-ce vrai ?

Non ce n'est pas vrai, une note de service a été affiché dans les panneaux.

2/ Nous vous demandons où en est l'enquête de gendarmerie concernant les plaquettes, car vous vous étiez engagé à informer quand vous auriez les résultats de celle-ci. Si nous en jugeons par le fait que vous n'avez pas communiqué, c'est :

- soit que la gendarmerie n'a pas terminé son enquête.
- soit vous ne voulez pas communiquer sur le sujet.

On a eu le retour il y a quelques semaines et l'affaire est classée sans suite.

3/ Vous nous aviez présenté la QVT comme l'outil idéal et indispensable, LA solution à tout, entre autre à la reconstruction d'un dialogue, d'une communication entre les différents échelons conduisant à la résolution de tous les problèmes. Les faits récents nous conduisent à ces 2 questions :

Apparemment ça n'a pas fonctionné car vous déclarez : « Nous restons convaincus que le dialogue reste une voie privilégiée permettant de solutionner les dysfonctionnements ». La QVT est-elle toujours utile ?

A quoi sert la maîtrise, si elle ne vous fait pas remonter les vraies infos ?

La démarche est bonne, mais pas parfaite. Les comités de pilotage fonctionnent bien.

4/ Nous vous demandons de nous communiquer la répartition complète en pourcentage (charges, énergies, main d'œuvre, matière première etc...), bref tout ce qui rentre en compte sur le prix d'un moteur ?

On ne communiquera rien sur ce sujet à cause de la compétitivité.

5/ Pendant les débrayages, des salariés ont travaillé en jeans (sans la tenue de sécurité) sur les lignes de montage. Nous vous demandons que ses salariés, comme le reste des opérateurs, soient équipés de la tenue complète.

Il a fallu s'adapter à la situation.

6/ Combien d'heures de débrayage ont été comptabilisées pendant les mouvements ?

15% de gréviste au plus fort.

7/ Combien de moteurs ont été perdus ?

Environ 500 moteurs.

8/ Confirmez-vous qu'un salarié en rupture conventionnelle ayant tous ses trimestres à jour, touche bien les allocations chômage ?

Une rumeur prétendrait le contraire en laissant penser que des arrangements auraient été négociés entre divers partis par les ressources humaines.

Non c'est fait selon la loi, les personnes percevront l'allocation chômage après leur délai de carence. Un point sera fait avec l'assistante sociale.